

À Lyon, près de la moitié des manifestants arrêtés le 1^{er} mai relâchés

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 2 heures

[Copier le lien](#)



Le défilé du 1er Mai avait été marqué par de nombreuses dégradations à Lyon. A.S. / Le Figaro

Un premier manifestant a été condamné pour violences sur des policiers mardi, au lendemain d'un défilé marqué par de nombreuses dégradations et 66 interpellations.

Le Figaro Lyon

Les policiers avaient répondu aux violentes dégradations et attaques par des arrestations nombreuses. Quelque 66 personnes, dont six mineurs, ont été interpellées lundi 1^{er} mai à Lyon en marge du défilé syndical. Dont une trentaine à l'intérieur du Monoprix de la place Bellecour, qui venait d'être cassé et pillé, et dans une cour d'immeuble voisine. 24 heures plus tard, 27 d'entre elles, dont quatre

mineurs, ont *«fait l'objet d'un classement sans suite faute d'élément suffisant permettant de caractériser une infraction pénale»*, selon le parquet de Lyon. Soit 41% des interpellés.

Un chiffre qui fait écho aux 80% de procédures classées sans suite à Paris, après les manifestations du mois de mars, selon le rapport conduit par Dominique Simonnot, la contrôleur générale des lieux de privation de liberté, qui brocarde un *«recours massif»* par les forces de l'ordre à des interpellations et gardes à vue *«préventives»*. Et de déplorer *«une instrumentalisation des mesures de gardes à vue à des fins répressives»*. Gérald Darmaproust conteste de son côté le raisonnement en faisant valoir que la recherche de preuves pour établir la responsabilité individuelle lors de *«scènes collectives de violence»* est *«souvent entravée par les mis en cause rompus aux techniques d'enquête»*.

À Lyon, un premier manifestant a été condamné mardi, après avoir accepté la peine proposée dans le cadre d'une procédure de comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC), dite de plaider-coupable. Anatole G., 22 ans, étudiant sans histoire, a été condamné à six mois de prison avec sursis, pour *«violences sur policiers»*. Il a reconnu avoir lancé des pierres sur les forces de l'ordre, *«comme si c'était un jeu»*, emporté *«par l'euphorie et le groupe»*. Il avait été interpellé en toute fin de manifestation, aux abords du Monoprix de la place Bellecour. Le policier atteint n'a pas été blessé. Inconnu des services de police, sans casier judiciaire ni appartenance syndicale ou lien avec le militantisme radical, le profil de l'étudiant apparaît en décalage avec les violences qui ont fait 19 blessés, dont un grave dans les rangs des forces de l'ordre.

La rédaction vous conseille

- [Lyon : deux individus interpellés «grâce à l'utilisation d'un drone» lors de la manifestation du 1er Mai](#)
- [Revivez en images les manifestations du 1er Mai](#)
- [Des grenades lacrymogènes atterrissent sur des balcons à Lyon en marge de la manifestation contre la réforme des retraites](#)

Sujets

1er mai

manifestation

À lire aussi

Un squat de 15 appartements avec un bar clandestin évacué en banlieue de Lyon



Un dealer arrêté sur un point de deal connu de Vaulx-en-Velin

L'euphorie immobilière post-covid est retombée à Lyon et dans sa campagne

